CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1398 **Valable du 04/05/2023 au 03/05/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/2014
Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Dénomination sociale : AD'QUAT

8 RUE RENE COUZINET
ZA ESPACE VIE ATLANTIQUE SUD
85190 AIZENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2014B00675

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 802 704 742 00021
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5406796

Assurance Responsabilité travaux :
MMA IARD 147675220

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMA BTP 1244001 / 001 645773/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 72 19 51 64 **Fax :**
Portable : 06 31 58 50 85
Responsabilité légale : PELLE DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsable Technique :

Site internet : http://www.ad.quat.fr
E-mail : contact@adquat85.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	17	EFF2C	1 407 344	CA5
Dans l'activité	7	EFF2	1 407 344	CA5

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 27/02/2026	04/05/2023	03/05/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 30/03/2026

Le Président de la commission
Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat
Gérard SÉNIOR

Version 2025